



Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

MSDS Version: E06.01

Date d'émission: 31/10/2017

Blend Version: 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Code du produit : W45941

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyage du circuit de refroidissement des véhicules.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Wynn's Belgium
Industriepark-West 46
9100 Sint-Niklaas - Belgium
T +32 3 766 60 20 - F +32 3 778 16 56
msds@wynns.eu - www.wynns.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : BIG: +32(0)14/58.45.45 (NL FR EN DE)

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence |
|----------|---|---------------------------------------|-------------------|
| Belgique | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel | +32 70 245 245 |
| France | ORFILA | | +33 1 45 42 59 59 |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:(Règlement (CE) N° 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:)

| Composant | % |
|--|-----|
| agents de surface non ioniques, NTA (acide nitrilotriacétique) et sels | <5% |

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % w | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|--|--|--|--|
| nitrotriacétate de sodium, monohydrate | (N° CAS) 18662-53-8 (N° CE) 225-768-6 (N° Index) 607-620-00-6 (N° REACH) 01-2119519239-36 | 2,5 - 5 | Carc. 2, H351 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319 |
| alcools, C11-14-iso, C13-rich, ethoxylated | (N° CAS) 78330-21-9 (N° CE) 616-609-5 | 1 - 2,5 | Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318 |
| acrylate de sodium | (N° CAS) 9003-04-7 | 1 - 2,5 | Eye Irrit. 2, H319 |
| Hydroxyde de sodium | (N° CAS) 1310-73-2 (N° CE) 215-185-5 (N° Index) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27 | 0,1 - 1 | Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1A, H314 |
| Nom | Identificateur de produit | Limites de concentration spécifiques | |
| nitrotriacétate de sodium, monohydrate | (N° CAS) 18662-53-8 (N° CE) 225-768-6 (N° Index) 607-620-00-6 (N° REACH) 01-2119519239-36 | (C >= 5) Carc. 2, H351 | |
| Hydroxyde de sodium | (N° CAS) 1310-73-2 (N° CE) 215-185-5 (N° Index) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27 | (0,5 =<C < 2) Skin Irrit. 2, H315 (0,5 =<C < 2) Eye Irrit. 2, H319 (2 =<C < 5) Skin Corr. 1B, H314 (C >= 5) Skin Corr. 1A, H314 | |

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Surveiller les fonctions vitales. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime (ne pas réchauffer). Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. Consulter éventuellement un médecin.
- Premiers soins après inhalation : S'il y a une difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. des vêtements de protection.

Procédures d'urgence : Délimiter la zone de danger. Éviter que le produit ne s'écoule vers les points bas. Enlever les vêtements contaminés.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle. Conforme à la réglementation.

Mesures d'hygiène : Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Conditions de stockage : Conforme à la réglementation. Stocker dans un récipient fermé. Conserver à l'abri du gel.

Lieu de stockage : Conforme à la réglementation.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Etiquetage selon. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)

Belgique Valeur seuil (mg/m³) 2 mg/m³

Belgique Classification additionnelle M

reaction mass of (2S)- and (2R)-Alanine,N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt (164462-16-2)

DNEL/DMEL (Travailleurs)

Aiguë - effets systémiques, cutanée 2000 mg/kg de poids corporel/jour

Aiguë - effets systémiques, inhalation 40 mg/m³

Aiguë - effets locaux, cutanée 2000 mg/cm²

Aiguë - effets locaux, inhalation 40 mg/m³

A long terme - effets systémiques, cutanée 170 mg/kg de poids corporel/jour

Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

reaction mass of (2S)- and (2R)-Alanine,N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt (164462-16-2)

| | |
|---|---------------------------------|
| A long terme - effets systémiques, inhalation | 40 mg/m ³ |
| A long terme - effets locaux, inhalation | 4 mg/m ³ |
| DNEL/DMEL (Population générale) | |
| Aiguë - effets systémiques, cutanée | 400 mg/kg de poids corporel |
| Aiguë - effets systémiques, inhalation | 20 mg/m ³ |
| Aiguë - effets systémiques, orale | 85 mg/kg de poids corporel |
| Aiguë - effets locaux, cutanée | 400 mg/cm ² |
| Aiguë - effets locaux, inhalation | 20 mg/m ³ |
| A long terme - effets systémiques, orale | 17 mg/kg de poids corporel/jour |
| A long terme - effets systémiques, inhalation | 20 mg/m ³ |
| A long terme - effets systémiques, cutanée | 25 mg/kg de poids corporel/jour |
| A long terme - effets locaux, inhalation | 2 mg/m ³ |
| PNEC (Eau) | |
| PNEC aqua (eau douce) | 2 mg/l |
| PNEC aqua (eau de mer) | 0,2 mg/l |
| PNEC aqua (intermittente, eau douce) | 1 mg/l |
| PNEC (Sédiments) | |
| PNEC sédiments (eau douce) | 24 mg/kg poids sec |
| PNEC (Sol) | |
| PNEC sol | 2,5 mg/kg poids sec |
| PNEC (STP) | |
| PNEC station d'épuration | 100 mg/l |

sodium 4(or 5)-methyl-1H-benzotriazolide (64665-57-2)

| | |
|---|-----------------------------------|
| DNEL/DMEL (Travailleurs) | |
| A long terme - effets systémiques, cutanée | 0,5 mg/kg de poids corporel/jour |
| A long terme - effets systémiques, inhalation | 8,8 mg/m ³ |
| DNEL/DMEL (Population générale) | |
| Aiguë - effets systémiques, orale | 0,54 mg/kg de poids corporel |
| A long terme - effets systémiques, orale | 0,25 mg/kg de poids corporel/jour |
| A long terme - effets systémiques, inhalation | 4,4 mg/m ³ |
| A long terme - effets systémiques, cutanée | 0,25 mg/kg de poids corporel/jour |
| PNEC (Eau) | |
| PNEC aqua (eau douce) | 0,008 mg/l |
| PNEC aqua (eau de mer) | 0,008 mg/l |
| PNEC aqua (intermittente, eau douce) | 0,086 mg/l |
| PNEC (Sédiments) | |
| PNEC sédiments (eau douce) | 0,0025 mg/kg poids sec |
| PNEC sédiments (eau de mer) | 0,0025 mg/kg poids sec |
| PNEC (Sol) | |
| PNEC sol | 0,0024 mg/kg poids sec |
| PNEC (STP) | |
| PNEC station d'épuration | 39,4 mg/l |

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)

| | |
|--|---------------------|
| DNEL/DMEL (Travailleurs) | |
| A long terme - effets locaux, inhalation | 1 mg/m ³ |
| DNEL/DMEL (Population générale) | |
| A long terme - effets locaux, inhalation | 1 mg/m ³ |

Acide silicique, sel de sodium (1344-09-8)

| | |
|--------------------------|--|
| DNEL/DMEL (Travailleurs) | |
|--------------------------|--|

Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Acide silicique, sel de sodium (1344-09-8)

| | |
|---|-----------------------------------|
| A long terme - effets systémiques, cutanée | 1,59 mg/kg de poids corporel/jour |
| A long terme - effets systémiques, inhalation | 5,61 mg/m ³ |
| DNEL/DMEL (Population générale) | |
| A long terme - effets systémiques, orale | 0,8 mg/kg de poids corporel/jour |
| A long terme - effets systémiques, inhalation | 1,38 mg/m ³ |
| A long terme - effets systémiques, cutanée | 0,8 mg/kg de poids corporel/jour |
| PNEC (Eau) | |
| PNEC aqua (eau douce) | 7,5 mg/l |
| PNEC aqua (eau de mer) | 1 mg/l |
| PNEC aqua (intermittente, eau douce) | 7,5 mg/l |
| PNEC (STP) | |
| PNEC station d'épuration | 348 mg/l |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Equipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de sécurité.



Protection des mains : Néoprène. Caoutchouc nitrile. Chlorure de polyvinyl (PVC). Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.

Autres informations : Temps de rupture : >30'. Epaisseur du matériau des gants >0.1 mm.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|----------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Couleur | : vert clair. |
| Odeur | : Aucune donnée disponible |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 12,23 |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| indice de réfraction | : 1,356 |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique @20°C | : 1067 kg/m ³ |
| Solubilité | : Soluble dans l'eau. |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Log Kow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique @40°C | : Aucune donnée disponible |

Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

| | |
|----------------------------|----------------------------|
| Viscosité, dynamique @40°C | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité | : |
| Viscosité Index | : |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

| | |
|-----------------------------|---|
| Teneur en COV | : 0 % |
| Indications complémentaires | : Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

alcohols, C11-14-iso, C13-rich, ethoxylated (78330-21-9)

DL50 orale rat : 500 - 1999 mg/kg de poids corporel

ATE CLP (voie orale) : 500 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Le mélange ne doit pas être classé comme corrosif, en dépit de son pH extrême
Provoque une irritation cutanée.
pH: 12,23

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
pH: 12,23

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

nitrilotriacétate de sodium, monohydrate (18662-53-8)

Seuil toxique autres organismes aquatiques 1 800 mg/l (24 h; Daphnia magna; FORME ANHYDRE)

alcohols, C11-14-iso, C13-rich, ethoxylated (78330-21-9)

CL50 poisson 1 96h 10 - 100 mg/l

CE50 Daphnie 1 48h 10 - 100 mg/l

ErC50 (algues) 72h 10 - 100 mg/l

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)

CE50 Daphnie 1 48h 40,4 mg/l Ceriodaphnia sp.

12.2. Persistance et dégradabilité

Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Persistance et dégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

nitrilotriacétate de sodium, monohydrate (18662-53-8)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol.

alcohols, C11-14-iso, C13-rich, ethoxylated (78330-21-9)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

acrylate de sodium (9003-04-7)

Persistance et dégradabilité Difficilement biodégradable dans l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

nitrilotriacétate de sodium, monohydrate (18662-53-8)

Potentiel de bioaccumulation Bioaccumulation: sans objet.

acrylate de sodium (9003-04-7)

Potentiel de bioaccumulation Faible potentiel de bioaccumulation (masse moléculaire ≥ 700 g/mol).

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer en centre de traitement agréé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses
15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

Cooling System Flush - Nettoyant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

15.1.2. Directives nationales

Classe de danger pour l'eau (WGK) : 2 - Présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)

Carc. 2

Eye Dam. 1

Eye Irrit. 2

Met. Corr. 1

Skin Corr. 1A

Skin Irrit. 2

H290

H302

H314

H315

H318

H319

H351

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4

Cancérogénicité, Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de provoquer le cancer.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit